

Des Injections Intra-Uterines dans l'Infection Puerpérale

PAR

Le Docteur J. A. OUIMET

C'est vers le milieu du XVIII^e siècle que nous trouvons les premières indications sérieuses sur les injections intra-utérines.

Ces injections ont été introduites pour la première fois dans la thérapeutique des accidents puerpéraux en France.

C'est Recolin qui a laissé le premier mémoire sur cette question, publié dans les mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie en 1757. Il publie trois observations, dont la première date de 1750. Dans les trois cas, il s'agissait de placenta retenu après un avortement. Ce nouveau traitement bien accueilli par ses contemporains a été limité à l'avortement et à l'hémorrhagie utérine.

Levret (1776) considère les injections intra-utérines, comme le moyen le plus sûr et le plus efficace pour arrêter les hémorrhagies, dues à la rétention de quelque corps étranger dans la matrice, et conseille alors de pousser de l'eau tiède à grands flots dans la matrice pour enlever ces corps étrangers.

Velpeau (1829) les conseille légèrement détersives ou émollientes pour rappeler les lochies suspendues.

La Semaine Gynécologique, de Paris, qui a déjà publié plusieurs fois des analyses très détaillées des revues de gynécologie de notre excellent collaborateur, Monsieur le docteur J. A. Ouimet, vient de reproduire en entier son travail sur l'imperforation de l'hymen. C'est un honneur marqué pour l'auteur à qui nous sommes heureux d'offrir nos sincères félicitations.

LA RÉDACTION.